

Lactéol[®] 340

sachet mg

Lactobacillus LB inactivés et milieu de culture fermenté

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consulter un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?
3. COMMENT PRENDRE LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Ce médicament est un antidiarrhéique d'origine microbienne.

Ce médicament est indiqué en complément de la réhydratation et/ou des mesures diététiques, dans le traitement symptomatique d'appoint de la diarrhée.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Faites attention avec LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose :

Mises en garde :

Chez le **nourrisson** de moins de 30 mois, l'apparition d'une diarrhée, c'est à dire l'augmentation du nombre de selles par jour nécessite une consultation médicale afin d'en rechercher l'origine et de débuter une réhydratation si elle est nécessaire.

• Vous devez consulter rapidement votre médecin dans les cas suivants :

- Chez l'enfant de moins de 6 ans, en cas de diarrhée supérieure à 6 selles liquides par jour, qui dure plus de 24 heures et/ou qui s'accompagne d'une perte de poids.
- Chez l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans, en l'absence d'amélioration au bout de 2 jours de traitement.
- Dans tous les cas :
 - en cas d'apparition de fièvre, de vomissement,
 - en cas de présence de sang ou de glaires dans les selles,
 - en cas de soif intense, de sensation de langue sèche. En effet, ces signes montrent un début de déshydratation, c'est à dire de perte importante de liquide due à la diarrhée. Votre médecin jugera alors de la nécessité de prescrire une réhydratation qui pourra se faire par voie orale ou par voie intraveineuse.
 - En raison de la présence de saccharose et de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrose-isomaltase ou en lactase (maladies métaboliques rares).

Précautions d'emploi :

Chez le **nourrisson ainsi que chez l'enfant de moins de 6 ans**, il est impératif de respecter les modalités d'utilisation ainsi que le mode de reconstitution du soluté de réhydratation orale éventuellement prescrit par votre médecin et de suivre ses conseils concernant l'alimentation. La suppression du lait et des laitages sera discutée avec le médecin.

Chez l'enfant de plus de 6 ans et chez l'adulte, ce traitement est un complément des règles diététiques :

- se **réhydrater** par des boissons abondantes, salées ou sucrées, afin de compenser les pertes de liquide dues à la diarrhée (la ration quotidienne moyenne en eau de l'adulte est de 2 litres);
- s'**alimenter** le temps de la diarrhée :
 - en excluant certains apports et particulièrement les crudités, les fruits, les légumes verts, les plats épicés, ainsi que les aliments ou les boissons glacés.
 - en privilégiant les viandes grillées, le riz.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

Grossesse et allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

En cas de désir de grossesse ou de début de grossesse pendant le traitement, consultez votre médecin.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notable : saccharose, lactose monohydraté.

3. COMMENT PRENDRE LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Voie orale.

Posologie

La posologie est de 1 à 2 sachets par jour, en fonction de l'intensité des troubles. La posologie peut être augmentée à 3 sachets le premier jour de traitement.

Mode d'administration

Verser le contenu du sachet dans un demi-verre d'eau ou dans un biberon d'eau. Agiter pour disperser et avaler.

Si vous avez l'impression que l'effet de LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous avez pris plus de LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet. Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C et à l'abri de l'humidité.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose ?

Les substances actives sont :

Lactobacillus LB* inactivés 10 milliards
Milieu de culture** fermenté (neutralisé) 160 mg
soit 340 mg de substances actives pour un sachet de 800 mg

* Lactobacillus fermentum et Lactobacillus delbrueckii

** Composition du milieu de culture : lactose monohydraté, peptone de caséine, extrait de levure, acétate de sodium trihydraté, phosphate de potassium anhydre, eau purifiée

Les autres composants sont : acide silicique, arôme banane-orange, saccharose, Lactose monohydraté, carbonate de calcium.

Qu'est-ce que LACTEOL 340 mg, poudre pour suspension buvable en sachet-dose et contenu de l'emballage extérieur ?

LACTEOL 340 mg se présente sous forme d'une poudre pour suspension buvable en sachet dose. Boîte de 10.

Titulaire / Exploitant / Fabricant :

Aptalis Pharma SAS

Route de Bû
78550 Houdan
Tél. : 01 30 46 19 00

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est : Février 2012.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'afssaps (France).



Aptalis Pharma SAS cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine.

Aptalis Pharma SAS participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non. Aptalis Pharma SAS vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.

APTALIS